en était parti peu de jours après, et avait délégué l'évêque de Soissons pour conférer les Ordres.

A mesure qu'il avançait dans les études, le chanoine de la Salle s'approchait donc aussi du sacerdoce. Dès qu'il eut reçu le diplôme de maître ès arts, le 10 juillet 1669, il se mit en mesure de commencer ses études théologiques. Durant une année entière, il suivit les cours de l'Université de Reims. D'après les certificats qui lui furent délivrés en 1670, il reçut l'enseignement théologique à l'école Saint-Denis, en même temps qu'au siège de la Faculté [1].

La Faculté de théologie, fondée par le grand cardinal de Lorraine, avait eu pour bienfaiteur insigne Antoine Fournier, évêque de Basilite et auxiliaire de Metz. Avant d'être élevé aux honneurs de l'Église, Fournier avait été moine à l'abbaye Saint-Denis de Reims. C'est pourquoi, tandis qu'il faisait construire, près de Saint-Patrice, les bâtiments de la Faculté de théologie [2], il avait fondé une chaire dans l'abbaye de Saint-Denis [3]. Jean-Baptiste de la Salle fut assidu aux leçons données de l'un et de l'autre côté. Il s'y rencontrait chaque jour avec les étudiants du séminaire et de l'abbaye, avec les boursiers de Saint-Patrice, avec les religieux des divers ordres du diocèse de Reims [4].

Pendant cette année d'étude, il ne quitta point la maison paternelle. Pour être admis aux Ordres, il n'était pas encore nécessaire d'avoir vécu interne dans un séminaire. Les ordonnances épiscopales commandaient seulement une retraite préparatoire.

Cependant Reims n'était pas dépourvu de maisons ouvertes aux jeunes clercs désireux de se préparer au sacerdoce par une vie retirée. Dès son retour du concile

[1] Un inventaire que nous avons sous les yeux prouve que les deux certificats ont été délivrés à Jean-Baptiste. — [2] Cauly, p. 270. — [3] Marlot, t. IV, p. 324. — [4] Cauly, p. 270.

de Trente, Charles de Lorraine s'était empressé de fonder un séminaire, le premier qui exista en France, et il en avait construit les bâtiments près du collège [1]. De plus, Nicolas Roland venait de transformer sa propre maison en un vrai séminaire, et y recevait les ecclésiastiques qui voulaient vivre en communauté [2]. Quoiqu'il fût déjà uni à Nicolas Roland par des liens de famille, Jean-Baptiste de la Salle ne paraît pas s'être agrégé à ce groupe fervent de jeunes étudiants.

Vers la fin de cette année scolaire, commença la série des deuils de famille qui devaient l'éprouver si cruellement. Le premier coup que Dieu lui porta au cœur fut la mort de Jean Moët de Brouillet, son grand-père [3]. Le 28 juillet 1670, dans l'église Saint-Hilaire, il vit descendre dans la tombe des ancêtres la dépouille mortelle de ce saint vieillard, magistrat intègre, au caractère fortement trempé, pieux comme un religieux, qui avait veillé sur son enfance avec un amour si tendre, qui lui avait inspiré pour les choses saintes un goût si respectueux et si pur.

Serait-il téméraire de penser que, ce lien une fois brisé par la Providence, il fut plus facile à Louis de la Salle d'exécuter le projet qu'il avait conçu d'envoyer son fils à Paris ?

§ IV

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE 1670-1672

Paris avait un double attrait pour les clercs de province capables de pourvoir aux frais de leur éducation :

[1] Cauly, p. 254 et suiv. — [2] Hannesse, *Vie de Nicolas Roland*, p. 68. — [3] Du Pin de la Guérivière, *les Aïeuls maternels du bienheureux de la Salle*, p. 69.

la vieille Faculté de Sorbonne et les séminaires récemment fondés.

La Sorbonne était estimée dans l'Église entière comme la première école de théologie, tant pour la solidité de son enseignement et la sûreté de ses décisions, que pour le mérite de ses docteurs et la valeur des grades qu'ils conféraient. Les élèves de Sorbonne n'avaient qu'une voix pour « louer leur mère », et tous disaient avec Bossuet : « Elle semble être divinement établie avec une grâce particulière pour tenir la balance droite, conserver le dépôt de la tradition. Elle a toujours la bouche ouverte pour dire la vérité ; elle n'épargne ni ses enfants ni les étrangers, et tout ce qui choque la règle n'évite pas sa censure.[1] » La famille de la Salle désira que Jean-Baptiste fît sa licence et prît le bonnet de docteur dans une école si célèbre.

Mais « son père, toujours attentif à le former de bonne heure pour l'état qu'il avait embrassé[2] », voulut qu'il demeurât en même temps dans l'une des communautés les plus ferventes de Paris.

Trois sociétés de prêtres vertueux travaillaient alors avec une égale ardeur à la restauration de l'esprit ecclésiastique : celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, formée par Adrien Bourdoise dès 1612[3]; celle de Saint-Lazare, commencée par saint Vincent de Paul vers 1628; enfin celle de Saint-Sulpice, établie par Jean-Jacques Olier en 1642.

Ces communautés n'étaient pas inconnues à Reims; car plusieurs prêtres étaient allés y puiser l'esprit de leur état. Nicolas Roland, entre autres, après avoir

[1] Oraison funèbre de Nicolas Cornet, prononcée le 27 juin 1663, dans la chapelle du collège de Navarre. — [2] Maillefer, *Vie...*, p. 3. — [3] Adrien Bourdoise naquit à Brou, diocèse de Chartres, le 1er juillet 1584; il fonda sa communauté en 1612, n'étant encore que clerc, au collège de Reims, à Paris, et il la transféra ensuite près de l'église Saint-Nicolas. Il mourut en 1655, après avoir été l'un des plus ardents réformateurs du clergé.

achevé ses études et reçu la prêtrise, avait consacré l'année 1666 à étudier leur vie intime et leurs œuvres apostoliques. Imitant les exemples qu'il avait eus sous les yeux, il s'était hâté de transformer sa maison de Reims en un séminaire de clercs comme Saint-Sulpice, et de l'ouvrir aux prêtres de la ville pour des conférences hebdomadaires semblables à celles de Saint-Lazare[1]. Ce fut sur son conseil[2], nous avons tout lieu de le croire, que Louis de la Salle choisit le séminaire de Saint-Sulpice pour l'éducation de son fils Jean-Baptiste.

Jean-Jacques Olier avait commencé son œuvre au village de Vaugirard, en décembre 1641, et l'avait transportée à Saint-Sulpice le 15 août 1642. Ce ne fut point assurément le premier séminaire fondé en France[3]; mais, le premier, il prit la forme définitive que les séminaires ont gardée depuis. Les élèves n'y étaient admis qu'après avoir terminé leurs études secondaires. On y formait à l'oraison, aux cérémonies, aux vertus ecclésiastiques, les clercs qui venaient se préparer aux Ordres, ou même les prêtres qui se disposaient à entrer dans le ministère sacerdotal[4].

Le séminaire était encore dans sa première ferveur, lorsque Jean-Baptiste de la Salle y fit son entrée, le 18 octobre 1670[5]. Il avait pour supérieur Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers[6], qui, amené tout jeune par sa mère au fondateur de Saint-Sulpice, en était devenu le

[1] Hannesse, *Vie de Nicolas Roland*, p. 56-74. — [2] Les familles Roland et de la Salle étaient alliées. — [3] A Paris seulement, Saint-Lazare, Saint-Nicolas et Saint-Magloire furent fondés avant Saint-Sulpice; mais ils reçurent tout d'abord des jeunes clercs de tous les âges. — [4] Cf. Faillon, *Vie de M. Olier*, t. I. M. Olier naquit à Paris en 1608; il devint curé de Saint-Sulpice en 1642; il transporta près de son église le séminaire qu'il avait fondé à Vaugirard en 1641; il mourut en odeur de sainteté le 2 avril 1657. — [5] Sur le registre du séminaire, il est inscrit « acolyte et chanoine de Reims ». — [6] Cf. Grandet, *les Saints Prêtres français au XVIIe siècle*, ouvrage édité par M. Letourneau, 2e série, 1897. De Bretonvilliers, né en 1620, à Paris, mourut le 13 juin 1676.

plus intime confident et avait mérité d'être désigné pour lui succéder. M. de Bretonvilliers était l'ecclésiastique le plus riche de France; il avait bâti plusieurs séminaires et acheté à son compte l'île de Montréal, en Canada; Colbert lui emprunta à plusieurs reprises des sommes considérables au nom du roi. Il vivait néanmoins si pauvre et si détaché de tout, que ses exemples soutinrent le séminaire dans son premier élan de perfection ecclésiastique.

A ses côtés vivait Louis Tronson[1], qui gouvernait alors le séminaire comme directeur. Les savants ouvrages de M. Tronson et les conseils éclairés qu'il donnait aux évêques et aux prêtres ont fait dire de lui que, « s'il ne fut pas docteur, il fut docte et capable d'instruire les docteurs. » Règle vivante de la maison, il parlait un jour avec tant de force de l'exactitude et de la régularité, que les larmes lui vinrent aux yeux : « Pardonnez-moi, messieurs, cette tendresse, dit-il aux assistants. C'est me blesser dans l'endroit le plus sensible que de violer les règles du séminaire. Je sais que les gens du monde se moqueront de vous et vous reprocheront votre trop grande exactitude; mais répondez-leur avec le prophète que vous n'en faites pas trop pour espérer le ciel que Dieu vous a promis. » Tel était le prêtre auquel Jean-Baptiste de la Salle était spécialement recommandé; il le prit pour son directeur de conscience. A cette école à la fois douce et austère de M. Tronson, il contracta ces fortes habitudes de discipline qui réglèrent toute sa vie et dont il fit le ressort puissant de son Institut.

Autour du supérieur et du directeur se groupait un personnel d'hommes aussi distingués par leurs vertus sacerdotales que par les qualités de leur première édu-

[1] Louis Tronson, né en 1622, mourut le 26 février 1700. En 1676, il succéda à M. de Bretonvilliers comme supérieur général de Saint-Sulpice. Cf. Grandet, *les Saints Prêtres...* Gosselin, au début de la *Vie de M. Émery*.

cation. Parmi eux, nous relèverons trois noms seulement : La Barmondière et Baudrand, qui devinrent successivement curés de Saint-Sulpice et confièrent à leur ancien élève le soin de leurs écoles charitables; Leschassier, qui devint en 1700 supérieur général de Saint-Sulpice, et resta, jusqu'en 1719, l'ami et le conseiller de Jean-Baptiste de la Salle[1].

Parmi ses confrères, Jean-Baptiste eut le bonheur de nouer des amitiés fécondes. Plusieurs fondations d'écoles, nous le verrons, furent déterminées par des souvenirs datant de Saint-Sulpice[2]. Dans le cours de cette histoire, nous retrouverons les noms de Paul Godet des Marais, qui devint évêque de Chartres et y appela les Frères; de des Hayes, qui fit venir à Rouen l'Institut naissant; de Méretz, chanoine de Nîmes, qui établit les Frères à Alais; de Saléon et Canel, qui ouvrirent aux Frères le Dauphiné[3]. Ces ecclésiastiques n'étaient pas tous au séminaire de Saint-Sulpice; plusieurs habitaient la *Petite Communauté*, maison voisine du séminaire, où étaient reçus, sous un régime plus doux, les jeunes gens de santé délicate. Fénelon, le futur archevêque de Cambrai, s'y trouvait depuis 1667[4].

Le confrère auquel Jean-Baptiste se lia le plus étroitement fut Jacques Baühin[5]. Calviniste converti, M. Baühin s'était jeté avec une ardeur incomparable dans la pratique des plus austères vertus. Ses biographes rapportent de lui les plus grands exemples d'humilité, de mortification, d'amour de Dieu. Comme M. Baühin n'était pas encore prêtre, Jean-Baptiste ne fut pas son pénitent, mais il fut son ami et en quelque façon son disciple;

[1] Les autres directeurs de Saint-Sulpice étaient MM. Picoté, de Baluze, Baudeau, Heudon et Bourbon. Cf. *Notices et documents*, conservés manuscrits aux archives du noviciat de Saint-Sulpice. — [2] Cf. Ravelet, *Vie...*, p. 23. — [3] MM. de Saléon et Canel ne vinrent que plus tard à Saint-Sulpice; mais ils connurent M. de la Salle, qui avait alors commencé ses écoles. — [4] Fénelon était né en 1651, la même année que J.-B. de la Salle. Son historien, de Bausset, suppose qu'il était à Saint-Sulpice dès 1667. — [5] Baühin entra au séminaire le 6 novembre 1663, et fut ordonné prêtre en 1672 seulement.

il eut en lui un parfait exemple d'humilité et de mortification ; et, plus tard, lorsqu'il s'établit à Paris et à Vaugirard, il trouva en lui un guide éclairé et un très ferme soutien. De son côté, M. Baühin ne cessa de lui prodiguer les marques de sa sympathie [1].

Sous l'action d'influences si salutaires, Jean-Baptiste se mit promptement à l'œuvre. Accoutumé dès l'enfance à une vie réglée et sérieuse, il suivit sans difficulté tous les exercices communs; « il s'y fit bientôt distinguer de ses supérieurs, qui voyaient avec joie que rien de dur ne le rebutait [2]. » Doucement entraîné par la grâce, jusqu'à « pousser son zèle au delà de la règle prescrite [3] », il participa largement aux bienfaits de l'éducation morale, de la culture intellectuelle et de l'initiation apostolique que Saint-Sulpice offrait à ses élèves.

L'éducation morale des clercs avait été la raison capitale de la fondation du séminaire. On avait moins besoin, en effet, d'une école de théologie que d'un bon noviciat sacerdotal. Les Universités étaient florissantes, à cette époque; les docteurs et les licenciés en théologie pullulaient alors à Paris, et même en province. Mais les prêtres formés à l'oraison, à la mortification, au zèle, au chant et aux cérémonies, étaient rares [4]. Depuis le concile de Trente, la pensée dominante, dans l'Église, était de créer, à côté des Universités, des centres de vie ecclésiastique, où les étudiants et les docteurs viendraient puiser l'esprit de leur vocation et se former aux fonctions de leur état.

Deux documents de l'époque montrent à quel point le séminaire réalisait, en 1670, les belles espérances qu'il avait d'abord fait concevoir. Quelques extraits de ces

[1] Les biographes de J.-B. de la Salle, à la suite de Blain et du frère Bernard, ont fait de M. Baühin le directeur de Jean-Baptiste. C'est une erreur. M. Baühin ne fut ordonné prêtre et ne devint directeur au séminaire qu'après le départ de M. de la Salle, en 1672. Cf. *Mémoires de M. Gosselin*, manuscrits, aux archives de Saint-Sulpice. — [2] Maillefer, p. 4. — [3] Ibid., p. 4. — [4] Voir le tableau de l'état du clergé au xviie siècle, dans les vies de Bourdoise, Olier, saint Vincent de Paul.

pièces nous replaceront en esprit dans cette atmosphère bienfaisante où notre saint respira, durant dix-huit mois, le plus pur esprit religieux.

Le premier est un *Mémoire* [1] de M. Baudrand, alors directeur à Saint-Sulpice : « Toutes les vertus, dit l'auteur, y sont dans un continuel exercice. On y embrasse avec joie les actions les plus humiliantes, comme de balayer dans la maison, de laver et nettoyer la vaisselle. L'obéissance y est prompte, exacte et aveugle, et la plupart y vivent dans une si grande soumission, qu'ils sont disposés à partir pour les séminaires de province, pour le Canada ou pour la Chine, au moindre ordre qu'on voudrait leur en donner, et sans avoir d'autre dessein que d'y servir dans les moindres emplois et d'y souffrir les croix qui en sont inséparables [2]. »

Le second document est une brochure ayant pour titre : *La Manière dont on se comportait au séminaire de Saint-Sulpice au commencement de son établissement* [3]. « On tâchait, y lisons-nous, d'imprimer un amour très sincère pour un état de vie pauvre, humble, cachée. On n'avait rien qui ne fût à ses confrères; il fallait même mettre des bornes à ce grand désir de rendre service au prochain. L'amour du monde était tellement banni, qu'on aurait eu de grands remords de conscience d'en parler avec la moindre estime. La cordialité et la parfaite union des cœurs était regardée comme le caractère particulier de la maison. Il y en avait qui avaient poussé si loin l'obéissance, qu'il fallait que le supérieur fît une attention particulière, pour ne dire aucune parole qui fût prise pour un ordre de faire quelque chose qui fût contraire à leur santé. »

Telles étaient les maximes qui régnaient à Saint-Sulpice; elles pénétrèrent si profondément l'âme de Jean-

[1] Ce *Mémoire* vient d'être intégralement publié. Bertrand, *Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice*, t. III; Paris, 1900. — [2] Dans Bertrand, t. III, p. 443. — [3] Brochure in-32, édit. de 1855.

Baptiste, que nous les retrouverons un jour sur ses lèvres et surtout dans sa conduite. Mais, pour façonner ainsi de jeunes hommes, appartenant pour la plupart à la noblesse, déjà munis de dignités ecclésiastiques, abbayes, canonicats, prieurés, et souvent licenciés ou docteurs en théologie, il fallait de grands exemples de la part des maîtres et une grande fermeté dans le règlement de la maison.

« Il n'y a rien d'extraordinaire dans les règlements..., dit Baudrand, que l'exactitude avec laquelle on les observe[1]... On se fait un point de conscience et d'honneur de son devoir, et, comme on en écarte l'esprit d'enfant et d'écolier..., c'est une assemblée de personnes d'élite, raisonnables, ferventes, qui ont moins besoin d'éperon pour avancer que de frein pour se modérer[2]. »

Un ressort puissant tenait en haleine toutes les volontés et donnait au règlement sa force : c'était la direction. Fénelon, dans une charmante lettre écrite à son oncle, nous révèle avec quelle simplicité les élèves ouvraient leur âme à leur directeur. « Je souhaiterais passionnément vous pouvoir dire ici quelque chose du détail de ce qui se passe entre M. Tronson et moi; mais certes, monsieur, je ne sais guère que vous en dire; car, quoique ma franchise et mon ouverture de cœur pour vous me semblent très parfaites, je vous avoue néanmoins, sans craindre que vous en soyez jaloux, que je suis bien plus ouvert encore à l'égard de M. Tronson, et que je ne saurais qu'avec peine vous faire confidence de l'union dans laquelle je suis avec lui. Assurément, monsieur, si vous pouviez entendre les entretiens que nous avons ensemble, et la simplicité avec laquelle je lui fais connaître mon cœur, et avec laquelle il me fait connaître Dieu, vous ne reconnaîtriez pas votre ouvrage, et vous verriez que Dieu a mis la

[1] Dans Bertrand, t. III, p. 437. — [2] Ibid., p. 443.

main d'une manière sensible au dessein dont vous n'aviez encore que jeté les fondements[1]. »

Cette intimité, Jean-Baptiste de la Salle y fut admis avec M. Tronson. Sous un maître si habile, dans un milieu si riche en moyens de sanctification, sa vertu ne pouvait manquer de grandir. Un témoignage authentique, rendu plus tard par M. Leschassier, nous permet de prendre sur le fait ses progrès dans la mortification et le détachement du monde : « Il fut d'abord fidèle observateur de la règle, exact aux exercices de la communauté. Il parut bientôt après se détacher du monde plus qu'il ne l'avait été en entrant. Sa conversation a toujours été douce et honnête. Il ne m'a jamais paru avoir mécontenté personne, ni s'être attiré aucun reproche. Quand il est venu à Paris pour ses écoles, j'ai reconnu en lui de merveilleux progrès dans toutes les vertus. Tous ceux qui l'ont connu en ont vu des preuves dans toute sa conduite, surtout dans la patience avec laquelle il a souffert le mépris qu'on faisait de sa personne et les traverses[2]. »

Sa vertu ne fut pas moins appréciée de ses confrères que de ses maîtres. Tous ceux qui l'avaient connu à Saint-Sulpice en gardèrent le souvenir. Chaque fois qu'ils rencontrèrent quelques Frères des Écoles chrétiennes, ils parlèrent avec éloge de leur père, rappelant qu'il avait été au séminaire l'exemple de tous les autres[3].

Ce travail de formation morale, loin d'affaiblir son application à l'étude, ne faisait que la stimuler. Persuadé qu'un bon prêtre doit éclairer l'Église par son savoir aussi bien que par sa vertu, il n'était pas moins avide de la science que de la sainteté.

[1] De Bausset, *Histoire de Fénelon*, t. I. — [2] Ce témoignage fut rendu par M. Leschassier, alors supérieur général de Saint-Sulpice, en 1720, en réponse à une demande qui lui avait été adressée par le supérieur général des Frères. On rassemblait alors les éléments d'une vie de M. de la Salle. L'original se conserve aux archives du noviciat de Saint-Sulpice. — [3] Blain, t. I, p. 125.

Sur le point des études, les élèves de Saint-Sulpice se divisaient à cette époque en trois catégories[1]. Plusieurs étaient déjà licenciés ou docteurs; leur séjour au séminaire n'était qu'une retraite prolongée, durant laquelle ils se préparaient au ministère pastoral par un cours pratique de morale, par l'étude du chant et des cérémonies. D'autres, soit par défaut de temps, soit par défaut de moyens intellectuels, ne visaient ni la licence ni le doctorat; ils recevaient au séminaire un enseignement élémentaire et très succinct. La plupart des élèves allaient en Sorbonne et préparaient les grades : après trois ans de théologie, ils subissaient l'examen du baccalauréat ou *tentative;* puis ils suivaient, durant deux années, les exercices de licence; le doctorat couronnait les études. En Sorbonne, les élèves prenaient les *cahiers* des professeurs, c'est-à-dire copiaient leurs cours; rentrés au séminaire, ils avaient à rendre compte dans des répétitions de l'enseignement reçu; ils soutenaient, en alternant avec les étudiants du séminaire, des argumentations hebdomadaires. Pour compléter les cours de Sorbonne, un directeur du séminaire expliquait l'abrégé de morale composé par Abelly. En 1671, c'était M. de la Barmondière qui l'expliquait devant M. de la Salle[2].

Jean-Baptiste, suivit assidûment le cours de théologie en Sorbonne. D'après les certificats[3] délivrés le 27 juillet 1671 et le 6 décembre 1672, il étudia, en première année, les mystères de la Trinité et de l'Incarnation; il apprit, en seconde année, les traités de la Grâce, des Sacrements en général et du Baptême.

A l'école des plus illustres maîtres que possédait alors la France, il contracta cet amour de l'étude qui, malgré

[1] Cf. Faillon, *Vie de M. Olier;* Baudrand, *Mémoire;* Baston, *Mémoires.* — [2] Note communiquée par M. Lévêque, S.-S. L'ouvrage d'Abelly a pour titre : *Medulla theologica;* Paris, 1667, 2 vol. in-12. — [2] Nous connaissons ces certificats par un inventaire détaillé conservé à la maison mère des Frères.

la multitude des affaires, l'appliqua toute sa vie au travail intellectuel. Grâce à l'opposition que la Sorbonne et Saint-Sulpice montraient au parti de Jansénius, son séjour à Paris ne fut pas moins profitable à la pureté de sa foi qu'à la solidité de son savoir. C'est la remarque d'un témoin très éclairé au procès apostolique de Reims : « Les idées nouvelles sur le jansénisme, dit-il, s'étaient introduites dans l'Université de Reims où M. de la Salle fut élevé. Ce fut sans doute le séjour qu'il fit au séminaire de Saint-Sulpice pour y compléter ses études, sous la direction du vénérable M. Tronson, qui le prémunit contre ces erreurs[1]. »

Mais, tout en vaquant aux études théologiques, les élèves du séminaire ne se désintéressaient pas des œuvres. Avec ses confrères, Jean-Baptiste reçut à Saint-Sulpice une initiation apostolique qui éveilla son zèle et le mit déjà au contact des âmes.

En effet, si austère et si régulier qu'il fût, le séminaire n'était pas un cloître fermé. Situé au cœur de la paroisse Saint-Sulpice, il avait les fenêtres ouvertes sur les œuvres multiples dont le réseau serré enveloppait toute la population de l'immense faubourg Saint-Germain. Jean-Baptiste put contempler la merveilleuse transformation opérée par un saint en dix années de travail. De 1642 à 1652, M. Olier avait eu le temps de créer des œuvres pour tous les âges et pour toutes les misères physiques et morales; du quartier le plus mal famé de Paris, il avait fait une paroisse modèle, où la religion était connue et pratiquée.

Dans l'intention du fondateur, les séminaristes de Saint-Sulpice ne devaient pas être des témoins passifs, mais des collaborateurs actifs des œuvres de la paroisse. Il partageait le sentiment de saint Vincent de Paul, qui

[1] Déposition de M. Dubourg-Maldan. Procès apostolique de Reims, fol. 386.

écrivait le 6 septembre 1658 : « L'expérience nous a fait connaître que là où il y a un séminaire, il est bon que nous y ayons une paroisse, afin d'y exercer les séminaristes qui apprennent mieux les fonctions curiales par la pratique que par la théorie[1]. » Déjà M. Olier lui-même avait écrit dans son *Projet de Constitution* : « Outre les exercices spirituels d'oraison, de lectures, de conférences spirituelles, et la pratique des vertus, [les ecclésiastiques du séminaire] s'exerceront aux catéchismes, aux prônes et aux autres fonctions cléricales[2]. »

D'après ces principes, les séminaristes s'occupaient activement des catéchismes et des écoles[3]. Jean-Baptiste entra, sans nul doute, dans cette armée de jeunes catéchistes qui, les dimanches et fêtes, instruisaient les enfants, tant à l'église que dans différents quartiers de la paroisse. Il dut se faire un honneur « d'aller par les rues de Paris, la cloche en main, pour avertir les enfants et les amener au catéchisme[4]. » Avec ses confrères, il visita les petites écoles et les pensions, si nombreuses sur la paroisse Saint-Sulpice; il y donna le prône à son tour et participa à la retraite que suivaient, la semaine sainte, tous les écoliers[5].

Entre toutes les œuvres de la paroisse, il dut remarquer l'école de charité que M. Olier avait ouverte, rue Princesse, pour les petits garçons pauvres qu'on rejetait des écoles payantes. S'il en visita les classes, eut-il le pressentiment que, dix-huit ans plus tard, il y ferait l'école, et que, plus abandonné que les pauvres, il y manquerait de pain?

D'ailleurs, dans tout le séminaire fermentait alors le zèle des écoles. Tous les élèves étaient enrôlés dans une *Association de prières*, fondée en 1649 par Adrien

[1] Lettre à M. Jolly, à Rome. *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. II p. 268; Paris, 1882. — [2] Cité par M. Faillon, t. III, p. 151. — [3] Ibid., p. 182. — [4] Blain, *Vie de Jean-Baptiste de la Salle*, Introduction, p. 68. — [5] *Histoire des catéchismes de Saint-Sulpice*, p. 126.

Bourdoise sous le patronage de saint Joseph, en vue d'obtenir des maîtres chrétiens pour l'enfance[1]. L'esprit apostolique de cette association se révèle dans une lettre écrite par M. Bourdoise à M. Olier. Cette page contient tout un programme. Ce programme, personne ne le réalisera mieux que Jean-Baptiste de la Salle.

« Je souhaiterais volontiers voir une école, dans un esprit surnaturel, dans laquelle, en apprenant aux enfants à lire et à écrire, on les pût disposer et former à être de bons paroissiens. Car de voir qu'une charité fasse une dépense pour leur faire apprendre à lire et à écrire seulement, et qu'ils n'en deviennent pas meilleurs ni plus chrétiens, c'est dommage, et néanmoins c'est ce qui se pratique le plus communément. Aujourd'hui, toutes sortes d'enfants vont aux écoles, mais à des écoles qu'on leur fait d'une manière toute naturelle; ainsi il ne faut pas s'étonner si, dans la suite, on en voit si peu qui vivent chrétiennement, parce que, pour faire une école qui soit utile au christianisme, il faudrait des maîtres qui travaillassent à cet emploi en parfaits chrétiens, comme des apôtres sans intérêts, et non en mercenaires, regardant cet office comme un chétif métier, inventé pour avoir du pain.

« Pour moi, je le dis du meilleur de mon cœur, je mendierais volontiers de porte en porte pour faire subsister un vrai maître d'école. Comme saint François Xavier, je demanderais à toutes les Universités du royaume des hommes qui voulussent, non pas aller au Japon et dans les Indes prêcher les infidèles, mais du moins commencer une si bonne œuvre[2]. »

Telles étaient les préoccupations apostoliques au sémi-

[1] Cf. Jean Darches, *le Saint Abbé Bourdoise*. — [2] Ibid., t. I, p. 236. Cette lettre fait comprendre comment M. de la Salle dira plus tard, en parlant de M. Bourdoise : « Passionnément dévoué à l'éducation du peuple, il nous a donné à nous-même l'exemple du zèle qui doit animer les instituteurs chrétiens. » Cité par Jean Darches.